



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**2022**



# Rapport Moral

L'année 2022 a été une année marquante quant à la mise en avant de la réalité des modifications climatiques liées aux activités humaines. Nous avons assisté de façon directe et non plus théorique à un déficit en eau encore jamais atteint, à des incendies géants inédits. Après cette démonstration à l'état brut quasiment plus personne ne nient cet état de fait et tous les élus que nous rencontrons se disent concernés. Cependant notre société se livre à une activité schizophrénique qui laisse pantois.

Si personne ne nie plus ce réchauffement climatique, on entend de plus en plus dans les discours le terme d'adaptation en anticipant jusqu'à 4 degrés plutôt que de stopper ce réchauffement. La clé de la survie pour éviter un emballement climatique (le réchauffement engendre d'autres facteurs de réchauffement) est un sevrage drastique et rapide au carbone fossile mais que l'on ne prévoit qu'à long terme ; nous manquons d'eau mais l'agriculture cherche des sparadraps à mettre sur un modèle intenable ; la biodiversité s'effondre et chacun s'en désole mais sans comprendre que nous disparaîtrons avec elle. Les scientifiques hurlent avec angoisse mais notre société parle finances.

À notre niveau, les associations de protection de la nature, agréées, sont de plus en plus sollicitées pour siéger dans des dizaines de commissions afin d'en verdir l'aspect, des tâches leurs sont confiées comme la sensibilisation même de ses fonctionnaires. Ainsi, en 2022 FNE 42 a participé à 253 reprises à des commissions ayant des thèmes aussi variés que le foncier, l'agriculture, l'eau, la biodiversité, l'énergie, les déchets ... Mais, par ailleurs, les diverses institutions se raidissent lorsque nous contestons leurs décisions contraires aux enjeux environnementaux, ce qui est notre tâche reconnue mais difficilement acceptée. La région a par exemple décidé d'éjecter FNE 42 de la gestion de la Réserve des Gorges de la Loire, après 35 ans de travail, depuis son classement.

Devant le constat d'un effondrement de la biodiversité (et je pèse mes mots), tout le monde est d'accord pour protéger une partie importante des espaces naturels notamment dans le cadre de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP) mais personne ne veut y mettre de moyens, notamment pour y intégrer l'Écopole du Forez avec des réponses du type : pourquoi y mettre des moyens quand vous vous chargez très bien de la protéger en étant propriétaire. Par ailleurs, des tours de passe passe comptables sont effectués pour y inclure des milliers de kilomètres carrés de zones maritimes Outre-Mer dans des zones que personne ne va surveiller.

Dans ce cadre, FNE 42 continue son travail de fourmi pour sensibiliser, convaincre, négocier et parfois monter des recours juridiques de dernier recours. En 2022, plus de 1000 animations ont été conduites majoritairement aux bénéfices des scolaires, plus de 20000 personnes ont été sensibilisées de près ou de loin sur un thème lié à l'environnement, environ 380 000 données naturalistes ont été répertoriées constituant une base de données indispensable à notre travail d'expertise et à notre crédibilité. Grande particularité locale et ceci grâce à la volonté de l'épique historique de la FRAPNA et de son président Raymond Faure, FNE dispose d'un site naturel exceptionnel qui lui a permis de développer au cours des années son activité, c'est l'Écopole du Forez qui reste notre vitrine et outil pédagogique primordial ; en 2022 le site a accueilli plus de 5500 visiteurs sur ses 120 Hectares ; une réflexion est engagée afin de déterminer comment assurer une gestion pérenne dans cette période d'insécurité sur le devenir financier de l'Écopole et sur son statut de protection. On ne peut que rester admiratif devant l'opiniâtreté des bénévoles mais aussi parfois du dévouement de nos salariés à faire avancer notre cause qui n'est somme toute que notre assurance vie sur l'avenir. Devant une absence de visibilité de long terme, FNE 42 doit perpétuellement se réinventer afin de continuer ses missions. Mais parfois, dans un moment de fatigue, il nous arrive, enfin il m'arrive, de me demander si tout ceci est suffisant face à ce désastre que l'on commence à voir poindre. Et puis passé ce moment on se remet au travail car a-t-on d'autre choix que d'être optimiste.

*Solidairement vôtres.*

*Jean-Pierre CHENEVAT, Dominique DOS SANTOS, Bruno LEMALLIER*

# Sommaire

*La Fédération* **4**

**10** *L'année 2022*

*Les actions* **12**

**14** *Démocratie et écologie*

*Stopper l'érosion de  
la biodiversité* **17**

**28** *Changer de modèle  
de développement*

*Communication* **30**

**32** *Les finances*

# Fédération

## La Fédération

France Nature Environnement est le **premier mouvement citoyen de protection de la nature et de l'environnement en France**. Depuis 50 ans, **nous défendons la nature et promouvons des solutions conciliant qualité de vie et préservation du vivant**. Pour cela, nous nous appuyons sur une **connaissance fine des enjeux environnementaux** et de leurs interactions, ainsi que sur un **ancrage territorial fort**. L'efficacité de notre action repose sur une organisation et un fonctionnement démocratique exigeants. France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Nous sommes **porte-parole d'un mouvement de 6 209 associations**, regroupés au sein de 47 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

Fondée en 1968, France Nature Environnement **se bat pour la protection de la nature et de l'environnement**. **Reconnue d'utilité publique en 1976**, France Nature Environnement est signataire du **contrat d'engagement républicain**.







# FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT AU NATIONAL

- Une association créée en 1968
- La fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE).



associations adhérentes



associations affiliées

dans toute la France, métropole et outre-mer

20%

des réserves naturelles du pays sont gérées par des associations France Nature Environnement



500

salariés cumulés

380

instances contentieuses en justice, avec 70% de taux de réussite

- Reconnue d'utilité publique depuis 1976, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux.
- Une organisation représentative, au fonctionnement démocratique et à la gestion transparente.



citoyennes et citoyens dans toute la France, métropole et outre-mer





# FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT AU RÉGIONAL

## QUI SOMMES-NOUS ?

France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement. Nous réunissons 11 fédérations départementales qui fédèrent 232 associations et 3 associations régionales qui partagent nos préoccupations. Ensemble, nous poursuivons le même objectif : protéger la nature et l'environnement en portant avec puissance la parole des 57 000 individus qui la composent. Nous sommes agréés pour la protection de la nature et reconnus d'utilité publique depuis 1984 par décret en Conseil d'État.

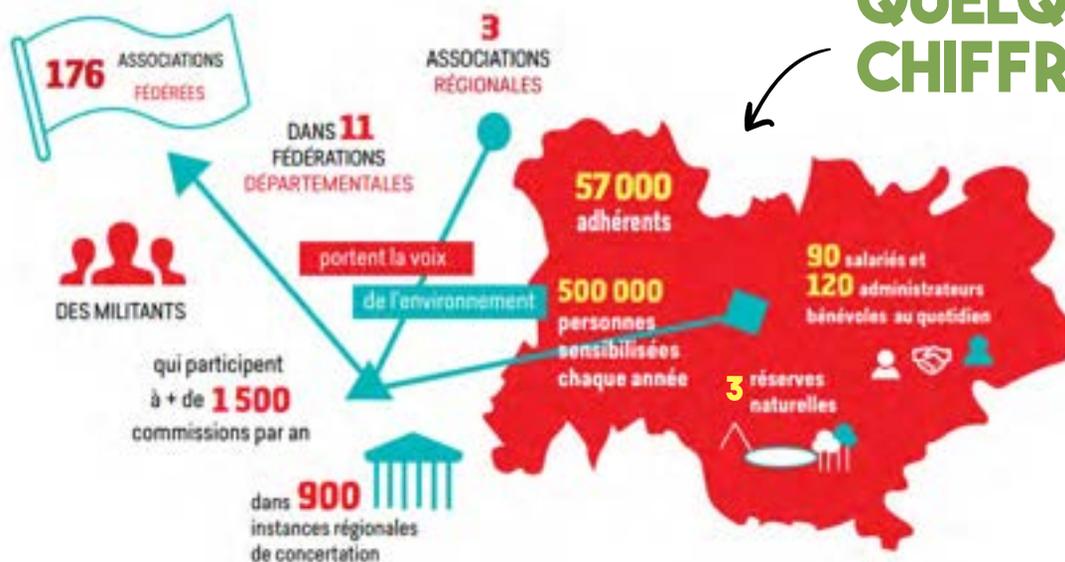
### NOS ACTIONS

**MOBILISER** : Nous faisons résonner la voix des associations de protection de la nature et de l'environnement en les réunissant dans un même mouvement. Au quotidien, nous donnons la possibilité d'agir à toutes les personnes voulant s'impliquer dans la cause environnementale. Nous encourageons les lanceurs d'alerte à travers notre dispositif Sentinelles de la Nature.

**CONVAINCRE** : Nous plaidons la cause de la nature auprès des décideurs politiques en alertant et en proposant des solutions concrètes pour accélérer la transition écologique. Nous sommes pour cela présents dans les grandes instances de concertation.

**DÉFENDRE ET PROTÉGER** : Pour faire face à l'urgence climatique et aux atteintes à l'environnement, nous sommes présents quotidiennement sur le terrain. S'il le faut, nous défendons l'environnement devant la justice. Nous gérons également plusieurs sites naturels nous permettant d'étudier et protéger ces espaces sensibles.

**COMPRENDRE ET TRANSMETTRE** : Pour mieux protéger nos biens communs, il est indispensable d'en saisir la complexité. Nous menons ainsi des études terrain et analysons l'état de la biodiversité grâce à notre expertise interne. Nous transmettons ensuite nos connaissances et nos solutions pour que chacun, à tout âge, puisse détenir les clés du débat environnemental.



## QUELQUES CHIFFRES :

# FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT LOIRE

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de la Loire (FRAPNA Loire) voit le jour en 1984, d'une volonté commune des associations de protection de la Nature du département d'harmoniser leurs actions en se regroupant au sein d'une fédération. Devenue France Nature Environnement Loire (FNE Loire) en 2019, notre association conduit des actions de protection de la faune et de la flore, des milieux naturels et de l'environnement. Son projet associatif, décliné en plan d'actions, guide le quotidien des bénévoles et des salariés.

## Connaître, préserver et valoriser les milieux naturels

Nos écosystèmes constituent un patrimoine précieux mais fragile. Nous agissons en protégeant les espèces, en réalisant des suivis scientifiques et des inventaires faunistiques et floristiques.

## Restaurer les écosystèmes pour maintenir la biodiversité

Ceci se fait notamment par la réhabilitation et la gestion de sites de nature, la mise en place de sentiers... La création de l'Écopôle du Forez est un exemple de réhabilitation et une réussite pour le tourisme de nature dans notre département.

## Veiller

Pollutions, dégradations de notre environnement et du patrimoine naturel : nous proposons des alternatives pour l'aménagement et le développement de notre territoire au sein de commissions et d'instances officielles. Enfin, nous portons des contentieux quand le dialogue est rompu.

## Éduquer à la nature et à l'environnement

FNE Loire a sensibilisé plus de 20 000 personnes en 2022, dont 18 000 enfants sur le département de la Loire.

## Le conseil d'administration

Président d'honneur : Raymond FAURE  
Co-Présidents : Jean-Pierre CHENEVAT  
Co-Présidents : Dominique DOS SANTOS  
Co-Présidents : Bruno LEMALLIER

Patrick BALLUET  
Alain BONARD  
Jean-Philippe BRISSON  
Eliane COGNARD  
Jean-Luc COMETTI  
Hervé CUBIZOLLE  
Josy DEFOUR  
Lily FAYARD  
Gérard GAULE

Bernard GRIMBERT  
Henry GUICHARD  
Isabelle HANICOTTE-DUFIX  
Emmanuel MAURIN  
Christiane PARET  
Jacques PETIT  
Bernard SCHUMMER  
André ULMER



20 associations  
adhérentes

8 116 adhérents



27 salariés

11 hommes

16 femmes



20 070

personnes  
sensibilisées

380 000  
données naturalistes



253

commissions  
consultatives



[www.fne-aura.org/loire](http://www.fne-aura.org/loire)

# L'équipe salariée

Christophe DUMAS, *directeur général*  
Fabien BONNISSOL, *adjoint au directeur général et responsable Pôle Éducation*

## **Pôle Administratif**

Isabelle GERMANAZ, *secrétaire / ressources humaines*  
Corinne DI DONATO, *responsable financier*

## **Pôle Conservation**

Renaud DOITRAND, *responsable du Pôle Conservation entré le 20/06/22*

Diane CORBIN, *cheffe de projets / adjointe au responsable du Pôle Conservation*

Nicolas DEBARD, *éco-jardinier entrée le 29/08/22*

Maéva DOUDEMONT, *chargée mission ABC SEM entré le 21/03/22*

Ophélie GERNEZ, *chargée d'étude flore - habitats et gestion différenciée entrée le 10/10/22*

Mélanie HIGOA, *chargée de mission patrimoine naturel et mammifères*

Émilie JOLY, *chargée de mission milieux naturels, mares et ABC SEM*

Kévin MARIE-LOUISE-HENRIETTE, *chargé de mission SOS Nature et ABC*

Jean-Louis NICOLAS, *éco-jardinier*

Héloïse RISSELIN, *chargée de mission jardins, espaces verts, infrastructures*

Sophie ROY, *chargée d'étude flore - habitats et gestion différenciée départ le 31/10/22*

Arthur RUSSIER, *éco-jardinier départ le 25/08/22*

Ludovic TAILLAND, *responsable Pôle Conservation départ le 04/04/22*

Mickaël VILLEMAGNE, *chargé de mission patrimoine naturel et mammifères*

## **Pôle Juridique**

Tristan RICHARD, *juriste/chargé de mission Eau et Sentinelles de la nature*

## **Pôle Éducation**

Vincent MARQUANT, *éducateur à l'environnement et coordinateur pédagogique*

Maxime BRUET, *éducateur à l'environnement du 01/07/22 au 31/08/22*

Isabelle CORMARY, *éducatrice à l'environnement*

Marion CRÉGNIOT, *éducatrice à l'environnement*

Mélody ESNARD, *éducatrice à l'environnement*

Elodie GALLEY, *éducatrice à l'environnement départ le 06/11/22*

Eric GALICHET, *éducateur à l'environnement*

Cyrielle PALOMO, *éducatrice à l'environnement*

Sarah SCARWELL, *éducatrice à l'environnement*

## **Pôle Relations Extérieures**

Sylvia POL, *responsable du Pôle Relations Extérieures*

Richard BIO, *chargé de mission tourisme durable et responsable accueil des publics*

Eva BERLIER, *infographiste / webmaster entrée le 29/08/22*

Isabelle DURIEU, *agent d'accueil de l'Écopôle du Forez entrée le 01/07/22*

Lisa MAZUR, *infographiste webmaster départ le 12/07/22*

Véronique MICHEL, *infographiste webmaster départ le 14/11/22*

Katia MOREAU, *agent d'accueil de l'Écopôle du Forez*

Isabelle PEYROT, *agent d'accueil de la Maison de la Réserve entrée le 04/05/22*

Clara VACHERON, *agent d'accueil de l'Écopôle du Forez départ le 31/08/22*

## **Pôle Mécénat**

Alain GIRARD, *chargé de mission partenariats départ le 15/09/22*

Sylvie ROY, *chargée de mission départ le 31/10/22*

# Stagiaires

Claude ARMAND  
Christine BERMOND  
Florian EPALLE  
Clothilde GAGNE  
Anthony GELIN  
Adèle GRANJON

Louis GUILLAUME  
Auriane MEILLER  
Nathan PELLETIER  
Kathleen PLANCHET  
Benoît RAYNAUD  
Lucile VOLAY

# Volontaires

Laureen BRUNET  
Lucile CARRAS  
Alexia DEL DUCA  
Manon GILLIER  
Anna MARSOLLIER

Raphaël MOURIER  
Camille NOIRIE  
Maxence ROLLET  
Célia TRICOCHÉ

# CODERST

Commission consultative départementale qui délibère sur convocation du préfet pour lui donner des avis concernant certains projets et lui permettre de prendre les actes réglementaires ad hoc. Les avis du CODERST n'ont aucune valeur décisionnaire. Cela concerne notamment les actes de police administrative des installations classées.

# CDOA

Commission consultative qui est chargée de la mise en œuvre de politiques départementales (projet agricole départemental). Elle rend un avis sur des dossiers (structures, installations...) et sert d'instance de concertation et d'orientation.

# CDSEM

Le Conseil de développement constitue un espace de dialogue entre la société civile, les élus locaux et les citoyens. Il contribue à enrichir les politiques publiques locales. La pluralité des angles de vue qui s'expriment en leur sein garantit la richesse des positions qu'il porte. Les domaines d'intervention : élaboration du projet de territoire, avis PLUI, promotion du développement durable dans les politiques locales (Agenda 21, PADD, PCAET).

# CLE

C'est l'instance locale de concertation qui élabore le SAGE. Sa composition fait l'objet d'un arrêté préfectoral. Elle définit des axes de travail, recherche les moyens de financement et organise la mise en œuvre du SAGE avec une volonté majeure : réussir la concertation interne et externe, anticiper et résoudre les conflits d'usage.

# CDPENAF

Elle peut être consultée pour toute question relative à la réduction des surfaces naturelles forestières et à vocation ou à usage agricole, ainsi que sur les moyens de contribuer à la limitation de la consommation de ces espaces. Elle émet, dans les conditions définies par le code de l'urbanisme, un avis sur l'opportunité, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, de certaines procédures d'urbanisme.



NOTRE  
20

## QUE SIGNIFIE...

CDPENAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

CDOA : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture

CDSEM : Conseil de Développement de Saint-Etienne Métropole

CLE : Commission Locale de l'Eau

CODERST : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

COMINA : COMmission des Milieux Naturels Aquatiques

COPIL : COMité de PILotage

CSS : Commission de Suivi des Sites

DOCOB : DOCUment d'OBJectifs

PLU : Plan Local d'Urbanisme

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

# SCOT

Document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Il traite les questions de la consommation des espaces, de la répartition des commerces et services, des performances énergétiques, de la diminution des déplacements et émissions de gaz à effet de serre, de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

# COMINA

Commission chargée de proposer les orientations de protection et de gestion des milieux naturels aquatiques à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Elle est consultée sur les projets de schémas départementaux de vocation piscicole. Elle peut être consultée sur le SDAGE et les SAGE, ainsi que sur le programme d'intervention de l'agence de l'eau et plus largement sur toute question relative aux milieux naturels aquatiques dans le bassin.

**253**  
**Commissions**

## CDNPS

Le rôle d'instance consultative chargée d'émettre des avis est exercé par les formations spécialisées. La commission se réunit en 6 formations spécialisées : de la nature, des sites et des paysages, de la publicité, des carrières, de la faune sauvage captive, des unités touristiques nouvelles.

## CONTRATS TERRITORIAUX

Outil de gestion territoriale de l'eau. Il résulte d'une volonté politique locale et n'est pas imposé par l'Administration. C'est un outil de programmation quinquennale d'actions multi-thématiques (lutte contre la pollution domestique, gestion de la ressource en eau, restauration des milieux, animation, tourisme...) à l'échelle d'un territoire hydrographique pertinent. Il permet la mise en œuvre d'une organisation collective entre les acteurs de l'eau sur le territoire concerné et la pérennisation d'actions coordonnées dans le domaine de l'eau.

## COPIL NATURA 2000

Organe officiel de concertation et de débat, le COPIL conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) d'un site Natura 2000. Il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions définies dans le DOCOB. Le réseau Natura 2000 consiste en un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1753 sites, dont 21 dans la Loire.

## CSS

Instance d'information et de concertation autour des sites industriels à risque, pour favoriser l'échange et l'information de proximité. Ces commissions ont pour mission de veiller au bon fonctionnement des installations de traitement et d'être le relais entre l'exploitant et les populations vivant sur la zone sur laquelle se trouve l'installation.

## PLU

Outil de gestion du sol, le Plan Local d'Urbanisme organise le cadre de vie. Il dessine le visage de la ville de demain en conciliant les intérêts communaux et ceux de l'agglomération. Il contient notamment le projet d'aménagement et de développement durable qui « fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques ».



# Actions

## Les Actions

Démocratie et écologie.....14

Stopper l'érosion de la biodiversité.....17

Changer de modèle de développement...28

Communication.....30

Partenaires.....31

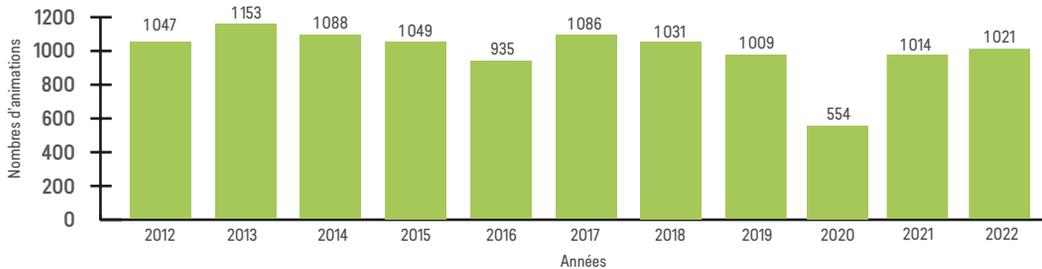




## ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET FORMATION

FNE Loire est agréée au titre du code de l'éducation pour apporter son concours au service public de l'Éducation Nationale dans l'Académie de Lyon. Elle l'est aussi en tant qu'association de jeunesse et d'éducation populaire. Nos projets éducatifs visent à promouvoir l'éducation à l'environnement, partout, pour tous et à tous les âges de la vie, pour faire naître et développer une prise de conscience environnementale chez chacun.

### ÉVOLUTION QUANTITATIVE SUR PLUSIEURS ANNÉES



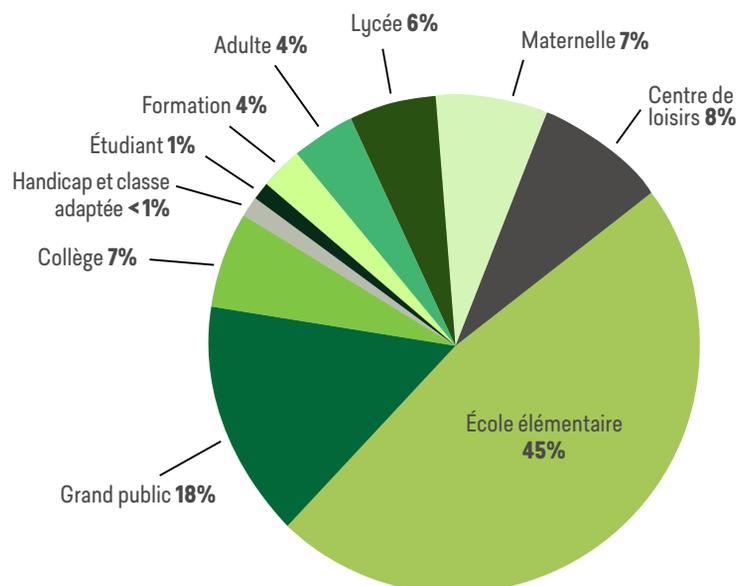
Le nombre d'animations par an est constant depuis une dizaine d'années. Le retour à la normal après l'année COVID s'est confirmé en 2022. Le nombre de nos interventions s'est stabilisé. Plus d'un millier d'animations ont été réalisées en 2022.

### LES PUBLICS

68 % des animations s'effectuent auprès du public scolaire. Les élèves des classes des écoles élémentaires restent prédominant dans la répartition de nos interventions avec 46 %. L'autre moitié de nos interventions se fait de manière plutôt équilibrée entre les publics de maternelles, de centre de loisirs, les lycéens et les collégiens ( $\pm 7\%$ ). À noter que cette année 2022, le nombre d'animations avec le grand public est en augmentation par rapport à 2021, puisqu'il a doublé.

L'équipe de FNE Loire a réalisé 37 demi-journées de formation en 2022. Ces formations portent essentiellement sur la gestion de proximité des biodéchets et sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces naturels ou semi-naturels (biodiversité en entreprise, gestion différenciée, zéro phyto, ...)

Même si certains publics sont peu représentés, FNE Loire poursuit ses efforts pour les sensibiliser afin d'atteindre son objectif de « sensibiliser tous les publics et à tous les âges de la vie ».



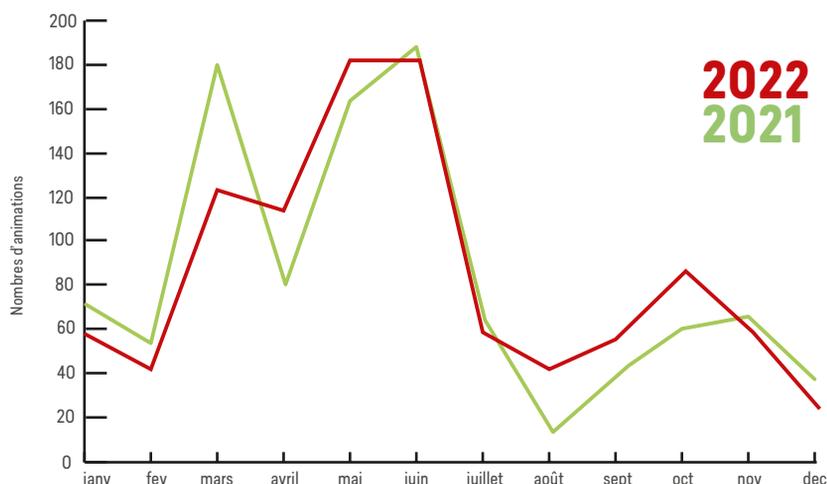
RÉPARTITION DES ANIMATIONS PAR TYPES DE PUBLICS

### LOCALISATION DES ANIMATIONS

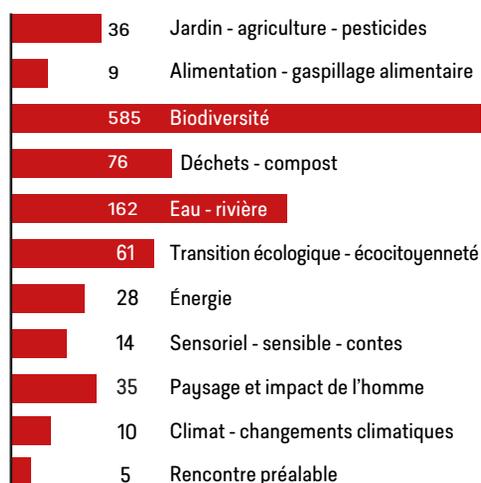
57 % de nos animations ont été réalisées à l'extérieur cette année, ce qui est habituel mais légèrement supérieur à l'année 2021 (48%). Notre pédagogie par et pour la nature implique que nos publics soient directement mis en contact avec leur environnement naturel lors d'une sortie de découverte de la nature ou en réalisant une action en faveur de la biodiversité. Le besoin identifié de sortir, suite à l'épisode COVID, peut aussi expliquer cette hausse. Nos sites ont accueilli 38 % des interventions que nous réalisons, puisque 295 interventions se sont déroulées à l'Écopole du Forez, 76 sur la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire et 20 à la Maison de la Nature de St-Étienne.

## RÉPARTITION DES ANIMATIONS

Notre activité souffre toujours de saisonnalité. La période de mars à juin concentre près de 60 % de nos interventions. Période à laquelle les établissements scolaires concentrent leur demande, notamment de sorties nature. Notre équipe pédagogique focalise ses efforts pour organiser les interventions qui peuvent se réaliser en classe, sur la période « creuse », de septembre à mars.



## NOS THÉMATIQUES D'ANIMATIONS



La répartition des thématiques reste équilibrée par rapport aux années précédentes puisque les animations en lien avec la découverte de la biodiversité représentent près de 57 % de notre activité. Il comprend de nombreux sous-thèmes comme la forêt, les corridors biologiques, le castor, les oiseaux de l'Écopôle... Ce thème est la spécialité de FNE Loire qui s'appuie sur ses compétences en éducation à l'environnement, mais également celles de gestionnaire d'espaces naturels.

La thématique de l'eau, la rivière et les zones humides compte pour 16 % de nos interventions et les thématiques liées à la transition écologique et à l'écocitoyenneté 21% (dont 7 % sur les déchets et le compostage).

Les éducateurs varient les approches lors des animations en mettant en place des activités scientifiques, ludiques, sensorielles, artistiques, sensibles ...

## NOS ACTIONS DE FORMATION

En 2022, notre équipe de formateurs a réalisé 42 demi-journées de formation. Ce sont ainsi 375 stagiaires (adultes, professionnels, étudiants, ...) qui ont pu bénéficier des 147h de formation dispensées dans divers domaines (gestion des biodéchets, développement durable, biodiversité, gestion différenciée, ...).



À l'automne 2022, lors de son audit de surveillance, FNE Loire a conservé sa labellisation Qualiopi, qui garantit le respect et l'engagement de notre structure au Référentiel National de Qualité.

**1021**  
animations

**67%**  
d'animations scolaires

**147**  
heures de formations

**100%**  
de satisfaction

**4.6/5**  
évaluation globale  
de nos actions

**20 070**  
personnes sensibilisées,  
dont 17 943 enfants



# DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS

Depuis une dizaine d'années, l'équipe de spécialistes de FNE Loire œuvre sur le centre et le sud du département pour le développement du compostage des biodéchets. A l'approche de l'obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets prévue au 31/12/2023, les collectivités sont passées à la vitesse supérieure.

Ces trois dernières années de travail auront permis, via un partenariat entre St Etienne Métropole, Pistyles et FNE Loire, de développer 14 nouveaux sites de compostage (pied d'immeuble et quartier), et d'en accompagner 23 au total. Plus précisément, FNE Loire a accompagné la création complète de 6 nouveaux sites de compostage partagés sur Saint-Étienne. Quelques projets sont en cours et seront développés dans les mois à venir.

Malgré des débuts compliqués (COVID), une réelle dynamique s'est installée sur le territoire de St Etienne Métropole et ailleurs, notamment sur Loire Forez Agglomération et la Communauté de Communes de Forez Est, où FNE Loire accompagne les collectivités en réalisant des formations visant à développer le compostage sur les territoires et à améliorer la qualité et le fonctionnement des sites installés.

Sur St-Etienne Métropole, 2022 fut l'année où la livraison de broyat, si important pour le bon fonctionnement d'un site de compostage, a été systématisée ; où un logiciel permettant le suivi des sites a été mis en place, ainsi qu'une formation de prise en main pour les référents de site ; où la subvention à l'achat d'un composteur collectif pour les sites en pied d'immeuble a été revue à la hausse. Toutes ces mesures ont contribué au développement du compostage sur le territoire. Le travail entrepris en 2022 a été positif et à l'heure actuelle la dynamique des sites implantés se pérennise.



©Sarah\_Scarwell

Partout dans le département, des réseaux de référents se sont créés et stabilisés. Ces réseaux, constitués des personnes impliquées dans la gestion des sites de compostage, sont indispensables pour garder la dynamique, améliorer les connaissances, développer les liens sociaux. Un travail important d'animation de ces réseaux est initié mais doit encore être renforcé.

2022 n'est qu'une étape vers la généralisation du tri à la source des biodéchets. En partenariat avec le Réseau Compost Citoyen AURA, dont elle est administratrice, FNE Loire a œuvré pour le développement de cette gestion de proximité des biodéchets. L'un de ces maîtres composteurs a accompagné 6 collectivités sur l'ensemble du territoire d'Auvergne Rhône Alpes et réalisé des formations et des webinaires pour sensibiliser à l'importance de cette gestion de proximité. Le compostage de proximité n'est pas l'unique solution. C'est bien évidemment celle à privilégier, puisqu'elle implique et responsabilise le citoyen dans la gestion de ses déchets. Déchets qui deviennent alors une ressource permettant un retour au sol de qualité de la matière organique via ce fabuleux amendement qu'est le compost. Le compostage de proximité est complémentaire à la collecte mise en place par les collectivités, telles que St Etienne Métropole ou Forez Est pour contribuer à la réduction de 50 % de l'enfouissement de nos ordures ménagères résiduelles. Objectif imposé par la loi de transition et de croissance verte à l'horizon 2025.



©Veronique\_Michel

# Stopper l'érosion de la biodiversité

## DEUXIÈME ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE LOIRE-FOREZ

Avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), France Nature Environnement Loire et Loire Forez Agglomération pilotent depuis 2018 un important projet d'Atlas de Biodiversité Communale (ABC). Ce projet, réalisé en deux temps sur 34 communes, a permis d'inventorier les différents milieux naturels et espèces souvent rares et menacées de près d'un tiers du territoire de l'agglomération.



### La mobilisation d'un important réseau de partenaires

Ce projet d'envergure a été mis en œuvre grâce à la collaboration de nombreux acteurs aux côtés de l'agglomération : France Nature Environnement Loire, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le Conservatoire des espaces naturels, le Parc naturel régional du Livradois-Forez, le Conservatoire botanique du Massif central, le Département de la Loire, l'ONF, la DDT, le SMAGL, le GRPLS, la SSNLF...



### Perspectives

Ces deux volets de l'ABC de Loire-Forez sont actuellement en cours de finalisation. L'objectif final est de fournir à chacune des communes du territoire, notamment au-travers de fiches techniques et didactiques, tous les outils nécessaires à la bonne intégration des enjeux naturalistes dans l'aménagement de leur territoire (préconisations de gestion, cartes, chiffres, espèces « phares », etc.).



### Plus de 30 000 données récoltées en 5 ans par FNE et la LPO

En cinq années d'inventaires naturalistes, une centaine de zones présentant de forts enjeux de biodiversité et plus de 80 espèces menacées ont été recensées. Certaines d'entre elles, comme le Cuivré de la Bistorte, la Cordulie arctique ou le Triton crêté, demeurent très rares à l'échelle nationale. D'autres encore, également à forts enjeux, n'avaient jamais été découvertes sur le territoire comme le Pic mar, le Sympétrum noir, l'Agrion de Mercure ou l'Azuré des mouillères.



### L'implication des acteurs locaux : élus, habitants, scolaires, agriculteurs...

De nombreuses actions de mobilisation citoyenne, de sciences participatives et de sensibilisation (animations scolaires, randonnées nature, grande exposition photographique, courts-métrages...) ont été réalisées afin d'intégrer les acteurs locaux à la démarche et ainsi leur permettre de s'emparer des enjeux naturels insoupçonnés et pourtant inhérents à leur territoire.





# CONTRAT VERT ET BLEU GRAND PILAT 2019-2023

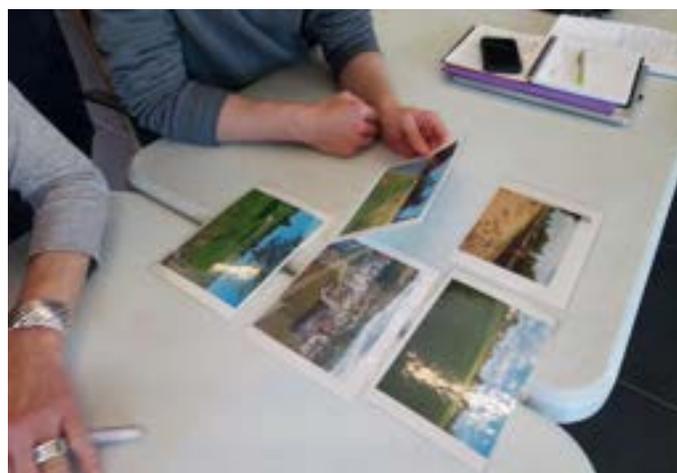
Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Grand Pilat 2019-2023, FNE Loire porte notamment l'action « Prise en compte de la biodiversité dans la conception et la gestion des espaces verts », qui a été lancée en 2020. Les espaces verts comme les parcs urbains, les abords de déchetteries, de stations d'épuration et de bassins de rétention constituent des espaces de nature ordinaire formant les trames vertes urbaines. Une gestion adaptée est donc essentielle pour préserver les nombreuses espèces qui en dépendent. Cet objectif est au cœur du concept de « gestion différenciée », qui permet une coexistence entre les contraintes des gestionnaires et le respect de la biodiversité, en prenant en compte les particularités de chaque milieu.

**150**  
**personnes sensibilisées**



L'objectif de l'étude de 2022 était de proposer des préconisations de gestion sur des espaces verts gérés par les collectivités (parcs urbains, bords de routes, gymnases, cimetières, etc), de former les agents et les élus à la gestion différenciée, ainsi que de sensibiliser le grand public à ce sujet. Pour cela, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été diffusé en décembre 2021 pour recenser les communes intéressées par un accompagnement sur la mise en place d'une gestion différenciée de leurs espaces verts. Ensuite, des prospections naturalistes ont été effectuées pour permettre la rédaction de préconisations d'entretien. Celles-ci sont matérialisées sous forme de cartes, créées par logiciel SIG (QGIS), accompagnées d'explications et de photos, puis transmises et présentées aux élus et aux services en charge de l'entretien de ces zones.

En 2022, deux communes rhodaniennes situées dans le périmètre à enjeux défini par le CVB Grand Pilat ont été accompagnées : Orléanas (69) et Échalas (69). L'action portée en 2022 a permis de réaliser des diagnostics floristiques suivis de préconisations sur 3 espaces verts (parcs), 2 cimetières et des linéaires de pieds de murs et de haies. Les formations sur la gestion différenciée ont permis de sensibiliser 12 agents et élus, dont les maires, au sein des 2 communes. Enfin, les animations grand public ont réuni 150 personnes, qui ont pu découvrir la biodiversité, la gestion écologique des milieux naturels et l'intérêt de préserver et restaurer la trame verte et bleue.





# UNE STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA BERCE DU CAUCASE ANIMÉE PAR FNE LOIRE

La présence d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) est favorisée par les grands axes de communication naturels ou anthropiques. Elles sont ainsi particulièrement abondantes le long des fleuves et des rivières. Le transport des graines (ou de fragments de plantes assurant une reproduction végétative) y est favorisé, tout comme leur implantation du fait de la présence de milieux peu concurrentiels. La Loire, par ses crues fréquentes, voit par exemple régulièrement la morphologie de ses berges, îles, gourds et bras morts modifiée, rendant les milieux instables et donc propices à l'installation des espèces invasives.



La gestion des EEE est l'une des actions récurrentes des plans de gestion successifs de l'Ecozone du Forez mis en œuvre par FNE Loire. Aussi, en 2015, à la suite des suivis réalisés, FNE Loire a établi une stratégie d'intervention sur cinq espèces du site dont la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*).

La Berce du Caucase est une plante de la famille des apiacées (comme la carotte) de 2 à 4 mètres de hauteur, présentant de grandes ombelles blanches en été et qui colonise les forêts alluviales. Elle a la particularité de causer de graves brûlures si la peau est exposée au soleil. Elle est essentiellement connue sur les bords de Loire et ses affluents et de façon ponctuelle sur d'autres cours d'eau ou échappée de jardins.

Sur l'Ecozone, les pieds sont arrachés chaque année au printemps (avant la floraison de l'espèce) à l'aide d'un piochon avec un équipement approprié (équipement de protection). Depuis 2015, cette action de lutte a permis une régression de l'espèce sur l'Ecozone.

FNE Loire a donc naturellement répondu à l'Appel à projet 2020 Espèces exotiques envahissantes du Département. Les projets déposés portent sur les espèces installées ou sur les espèces émergentes du département, en proposant des actions d'amélioration des connaissances, de suivi, de gestion innovantes, d'expérimentations, de sensibilisation et de communication. L'association a ainsi proposé d'élargir les efforts engagés sur l'Ecozone du Forez aux autres secteurs abritant la Berce du Caucase, en élaborant et animant une stratégie de lutte comprenant des actions ciblées en lien avec les acteurs du territoire (Saint-Etienne Métropole, Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, Loire Forez agglomération, Conseil départemental, etc).

La stratégie comprend trois axes : améliorer la connaissance de l'espèce sur le département de la Loire, réaliser une lutte coordonnée et le suivi de l'espèce et sensibiliser et communiquer sur la Berce du Caucase. Depuis 2020, l'association rédige et partage des retours d'expériences, incite et accompagne les gestionnaires pour la mise en place d'actions de lutte ou encore poursuit la surveillance pour détecter d'éventuels nouveaux foyers...





# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

En 2022, FNE Loire a commencé activement la réalisation de l'ABC de Saint-Étienne Métropole. Les ABC sont des démarches portées depuis le début des années 2010 par le Muséum National d'Histoire Naturelle et par l'Office Français de la Biodiversité. Ce dernier finance d'ailleurs 80 % du programme. FNE Loire et la LPO Auvergne-Rhône-Alpes réalisent ensemble l'ABC pour la collectivité depuis fin 2021 et jusqu'au 30 juin 2023.

Un ABC comporte deux volets principaux : d'un côté, l'amélioration des connaissances naturalistes et l'élaboration de préconisations pour les territoires, et de l'autre, la sensibilisation et la mobilisation des acteurs.

## AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

L'année 2022 a été consacrée aux inventaires complémentaires pour la faune et au terrain de la cartographie des habitats. Les groupes taxonomiques étudiés sont : les oiseaux, les rhopalocères, les odonates, les chiroptères et les reptiles. Ce choix a été réalisé en fonction de l'analyse des données existantes, tout comme les secteurs prioritaires pour le terrain. L'objectif était d'inventorier des zones peu connues par les naturalistes. La cartographie des habitats a été réalisée par FNE en collaboration avec le Conservatoire Botanique National du Massif central afin de bénéficier de leur expérience sur des périmètres aussi grands. Une alternante et deux volontaires en service civique ont été recrutés pour cette cartographie et pour appuyer l'équipe sur la mobilisation des acteurs. Les livrables seront finalisés en 2023 et comprendront un rapport avec les enjeux au niveau métropolitain associé à des fiches communales qui permettront leur meilleure appropriation par les élus.



Paon\_de\_jour © Mickael Villemagne



Ecureuil © André Ulmer

## SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES ACTEURS

Saint-Étienne Métropole a choisi, pour son ABC, de cibler prioritairement les acteurs ayant un impact fort sur le territoire : élus et techniciens des communes, agriculteurs, acteurs socio-économiques. Des actions sont également à destination du grand public. Un site internet [www.engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr](http://www.engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr) a été créé pour ce projet. Il permet de connaître les actualités, de participer aux enquêtes participatives sur 14 espèces de flore et de faune et de trouver des fiches pour les particuliers, les élus ou les entreprises souhaitant favoriser la faune et la flore. D'autres actions ont été menées ou sont en cours : réalisation d'un guide en faveur de la biodiversité à destination des communes et son équivalent adapté pour les acteurs socio-économiques, organisation d'un concours d'images, animations pour le grand public, rédaction de communiqués de presse réguliers (bimensuels) depuis septembre 2022.





## UNE NOUVELLE JUSSIE SUR LE FLEUVE : FNE LOIRE NE BAISSÉ PAS LES BRAS !

Depuis 2003, année de découverte de la jussie à grandes fleurs sur l'Écopôle, des veilles et arrachages ont lieu d'avril à octobre sur les plans d'eau. Cette plante envahissante américaine colonise les berges, sur terre et dans l'eau, à très grande vitesse, faisant concurrence et barrière aux espèces locales, jusqu'à étouffement complet du milieu. Elle constitue notamment une gêne pour la nidification et le nourrissage des anatidés et limicoles.

Alors qu'une forte sécheresse a entraîné la baisse précoce des niveaux d'eau et donc l'exondation d'importantes surfaces favorables à la jussie, les quantités collectées en 2022 sur le site de l'Écopôle sont bien inférieures à celles collectées en 2021. A la suite de l'exondation précoce, un couvert herbacé dense s'est installé sur les plages vaseuses qui est, semble-t-il, rentré en concurrence avec la jussie, réduisant drastiquement les surfaces propices à son installation.

La mauvaise nouvelle vient cependant du fleuve où une nouvelle espèce de jussie (la jussie rampante) a été découverte en 2022 au cours de prospections en canoë menées par FNE Loire dans le cadre de l'Appel à Projets Espèces Exotiques Envahissantes du Conseil départemental de la Loire. Les soupçons se sont malheureusement confirmés avec l'observation, entre Unias et Balbigny d'environ 125 stations allant de quelques brins à plusieurs centaines de m<sup>2</sup>. Des plans d'eau, à Andrézieux et Unias, sont également fortement touchés.

Afin d'engager au plus vite un plan d'action, une rencontre a été organisée le 6 octobre par le département et FNE Loire à l'Écopôle du Forez. Ce premier échange a permis de définir l'ensemble des partenaires à impliquer, à réfléchir aux modes de gestion basés sur plusieurs scénarii ainsi qu'aux leviers financiers et aux ressources techniques mobilisables. Une service civique, encadrée par la DDT Loire, élabore une stratégie et anime la concertation avec les acteurs du territoire au travers de réunions régulières avec les éventuels porteurs de projets.

Dans le cadre de l'Appel à projets du département sur les Espèces Exotiques Envahissantes 2023, FNE Loire a proposé de procéder à des arrachages de jussie sur le fleuve au niveau de l'Ecozone (entre Feurs et Montrond-les-Bains). Elle compte pour cela impliquer les communes et autres collectivités locales dans la mise en œuvre des chantiers et activer un réseau de bénévoles mobilisable dès 2023 voire les années à venir.





## INSTALLATION DE PLATEFORMES À BALBUZARD PECHEUR



Le Balbuzard pêcheur est un aigle protégé au niveau national et inscrit en annexe I de la Directive européenne Oiseaux. Migrateur de passage sur l'Ecozone, on l'observe régulièrement au printemps et en automne survolant la Loire ou les plans d'eau du site, y effectuant des piquées pour pêcher. Ce rapace niche principalement dans les forêts du Centre ainsi qu'en Corse. Malgré la bonne santé de la population, cette espèce reste rare en France. Afin de l'inciter à nicher, des nids artificiels peuvent être installés au sommet des arbres dans le respect des conditions de quiétude pour l'espèce (arbre plutôt haut et isolé, situé dans une zone très tranquille).

Dans le cadre d'une convention de partenariat liant FNE Loire et l'entreprise CEMEX, trois corbeilles ont pu être installées sur l'Ecopôle. Des repérages sur les secteurs favorables ont pu permettre la sélection de plusieurs arbres favorables.

Une première installation a eu lieu en mars 2022 dans un secteur calme du Gourd Jaune, en amont de l'Ecopôle, sur un peuplier blanc de grande taille possédant des branches de diamètre important à partir d'une dizaine de mètres de hauteur et constituant un support stable et solide. Alban Larousse et Sylvain Guyon, des bénévoles ayant de l'expérience dans l'installation de ces dispositifs, ont pu installer une corbeille garnie de branchages à 17 m de hauteur. Dans les jours qui ont suivi, un couple de cigognes a été observé posé sur le nid du Gourd Jaune, ce qui démontre que le choix du site est pertinent et que l'aménagement réalisé est accueillant. Les oiseaux sont restés plus d'un mois sans toutefois se reproduire (trop tard en saison).

Les arbres imposants étant rares sur le site, il a été choisi de jouer sur la diversité des hauteurs et des emplacements pour augmenter les chances d'intéresser les éventuels balbuzards de passage. Les 5 et 6 décembre 2022, les bénévoles étaient donc de retour pour l'installation de deux nouveaux supports. Deux peupliers noirs sur l'Ecopôle ont ainsi été choisis, l'un dans le marais (nid à 25 m) et l'autre sur la digue face à la Nef (nid à 12 m).

Il reste à espérer que ces plateformes trouvent grâce aux yeux des oiseaux de passage...





# APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DES FONCTIONNALITÉS DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES EN MILIEU PÉRI-URBAIN

En réponse aux lois du Grenelle de l'environnement et afin de prendre en compte la Trame Verte et Bleue (TVB), la région Rhône-Alpes adopte en 2014 un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). 219 corridors y sont identifiés pour pallier la fragmentation du paysage. Le nord du territoire ligérien y est ciblé comme prioritaire pour faire émerger un Contrat Vert et Bleu (CVB). Ainsi, Roannais Agglomération, le Pays d'Urfé et Charlieu-Belmont Communauté ont signé ensemble un CVB avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur la période 2018-2022. Il se composait de 58 actions visant à maintenir ou restaurer la fonctionnalité écologique de leurs territoires, dont URB2 « Approfondir la connaissance sur la fonctionnalité écologique des corridors péri-urbains », portée par France Nature Environnement Loire.

Sept secteurs, tous inclus dans un corridor du SRCE, ont été étudiés finement par l'association entre 2019 et 2022. Les habitats naturels et les éléments structurants du paysage (haies, mares et fossés) ont été cartographiés. La faune impactée par les ruptures de continuités écologiques a également été suivie pendant trois années afin de connaître au mieux ses déplacements et les espaces cruciaux pour leur cycle biologique (amphibiens, reptiles, rhopalocères, odonates et mammifères). L'objectif était de maintenir voire d'améliorer la fonctionnalité de ces corridors écologiques d'enjeu régional. Ils sont situés sur différentes communes de Roannais agglomération et de Charlieu-Belmont communauté, en allant de Parigny à Ambierle et à Saint-Nizier-sous-Charlieu.

Après la diffusion auprès des communes et des partenaires du CVB, notamment du Conseil Départemental de la Loire, d'une fiche présentant les premiers résultats et préconisations en 2019/2020, un rapport pour chacune des zones d'études est venu conclure ces trois années et demi de travail. Il présente la méthodologie utilisée pendant le suivi, les principaux résultats obtenus pour chacun des groupes taxonomiques étudiés mais également des préconisations pour maintenir voire améliorer la fonctionnalité du corridor d'enjeu régional. Les enjeux de chacun des secteurs ont été déterminés, que ce soit en terme d'espèces patrimoniales ou d'habitats naturels.

Les thèmes abordés pour les préconisations sont adaptés aux enjeux du territoire considéré : mares, haies, prairies, éléments paysagers, franchissements routiers, gestion différenciée des espaces verts et des bords de routes ou encore planification dans les Plans Locaux d'Urbanisme.



# Écopôle du Forez

L'Écopôle du Forez ré-ouvert depuis juillet 2021, a reçu ses visiteurs durant l'été 2022 avec une offre de visite renforcée et a inauguré son nouvel observatoire : l'IRIS

Les dons récoltés en 2021 avaient permis non seulement d'optimiser, de remettre à neuf et de compléter l'aménagement du site. Cette année, ce lieu privilégié de biodiversité a pu accueillir les passionnés de nature en leur proposant de participer à des balades accompagnées commentées.



# Forez



Ainsi tous les jours d'ouverture de l'Écopôle, une visite organisée par un ou une animatrice naturaliste a conduit le public à explorer cet endroit exceptionnel avec un regard appuyé sur la faune et la flore qui y ont élu domicile. L'histoire incroyable de cette ancienne gravière renaturée et le nombre étonnant d'espèces qui la composent aujourd'hui (+ de 2000) constituent un thème d'échange inépuisable. Les visiteurs vont de découverte en découverte, moment d'apprentissage privilégié pour les petits comme pour les grands. Ils ont également la surprise de croiser des animateurs déambulatoires, campant des personnages haut en couleurs comme le Professeur Portnawac ou Indiana Jean. Ces animateurs permettent au grand public de se sensibiliser aux espèces comme le castor ou d'écouter des contes chantés sur la nature en se distrayant !

Si FNE Loire propriétaire des lieux a choisi de demander à chaque adulte une contribution pour la préservation de ce site emblématique du département, c'est uniquement pour lui permettre de rester ouvert à tous et que chacun puisse profiter d'une immersion totale dans la nature, en toute quiétude, découvrir, apprendre et s'amuser.

Aussi l'Écopôle en haute saison estivale proposait à chaque visiteur : un accès aux 120 hectares de nature, aux espaces d'animations, un prêt de paire de jumelles, une visite accompagnée, un atelier enfant...

Durant la basse saison hivernale, il a laissé ses portes ouvertes les dimanches après-midis et durant les vacances scolaires, grâce à ses bénévoles, pour que chacun s'émerveille des surprises qu'apportent la migration, les couleurs et les lumières de l'automne et de l'hiver.

Mais ce n'est pas tout ! L'évènement de l'année à l'Écopôle fut l'inauguration de son nouvel observatoire le 24 juin 2022.

Sur une idée originale de Raymond Faure, président d'honneur de FNE Loire, ce bâtiment a vu le jour par la conception de l'éco-architecte Yves Perret, créateur des lieux d'accueil du site. Accompagné par le regard de l'association Pic-Vert représentée par Jean-François Noblet, photographe naturaliste, l'observatoire dévoile un nouveau point de vue sur les étangs.

Ce projet hors du commun, sur flotteurs, a pu être réalisé grâce au soutien financier de tous nos donateurs privés et publics qui œuvrent pour la pérennité de l'Écopôle du Forez.

Vitres sans teint, bancs modulables en hauteur, emplacement pour des prises de vues couchées, l'IRIS est accessible à la réservation pour tous les adhérents de FNE Loire. Il permet une immersion aux heures où la nature se révèle, du crépuscule à l'aube.



Grâce à son nouveau partenariat avec SWAROVSKI OPTIK, l'Écopôle du Forez est le 1er site en France à présenter sa longue vue d'exception : ST VISTA. Percevoir la beauté de la nature au travers d'un matériel d'observation remarquable par sa luminosité et ses propriétés.

**5 593**  
**visiteurs grand public**

**185**  
**demi-journées d'ouverture**

**120**  
**hectares de nature**

# Maison de la Régionale des

**1 843**

**visiteurs en 2022**

**160**

**demi-journées  
d'ouverture**

**104**

**animations réalisées**

La Maison de la Réserve est un lieu pour tous les amoureux de la nature, et des Gorges de la Loire en particulier !

Un personnel de FNE Loire spécialisé et passionné de la Réserve Naturelle vous accueille pour répondre à toutes vos questions sur le patrimoine naturel des Gorges de la Loire. Une mise en scène à travers une exposition ludique vous permet d'appréhender toutes les richesses de ce site remarquable qui a besoin d'être protégé et conservé.

De multiples activités sont proposées pour les enfants et les plus grands : randonnées commentées, conférences, expositions, animations, sorties en goélettes, ...

Vous trouverez également une boutique avec des ouvrages naturalistes, des guides de randonnées, des contes pour enfants, des produits locaux etc.

## **PRESTATION D'ACCUEIL :**

Sur la période de janvier à novembre 2022, la Maison de la Réserve (MRN) située à Condamine a été ouverte pendant 160 demi-journées. En raison d'un changement de personnel à l'accueil, la MRN a été fermée pendant plusieurs jours entre février et mai. Cependant, certaines demi-journées d'ouverture ont pu être assurées par des bénévoles de FNE Loire durant cette période. Isabelle Peyrot est notre nouvelle personne en charge de l'accueil, elle a pris ses fonctions à partir du 4 mai 2022. La fréquentation touristique s'élève à 1843 visiteurs pour l'année 2022.

## **LES EXPOSITIONS :**

La programmation culturelle de 2022 a été marquée par la tenue d'expositions temporaires orientées sur le patrimoine naturel (la flore dans la Loire, fossiles : fascinants témoins du passé, les idées reçues réalisées par FNE Loire, zéro pesticide, promenade ligérienne...).



## **LA BOUTIQUE :**

Depuis quelques années, la MRN propose à la vente des produits locaux issus de partenariats réalisés avec les producteurs du territoire, favorisant ainsi les circuits courts et l'ancrage territorial. Un engagement a été pris afin de sélectionner des produits de qualité, locaux et dans la mesure du possible en Agriculture Biologique. Des nichoirs pour passereaux ont de nouveaux été fabriqués et proposés à la vente.

# Réserve Naturelle Gorges de la Loire

## OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Comme chaque année, nous étoffons nos outils pédagogiques pour diversifier nos approches avec les élèves, approfondir certaines thématiques et illustrer les mode de vie des espèces de la Réserve.

Cette année, les outils pédagogiques sur les invertébrés aquatiques ont été actualisés et étoffés.

L'objectif est de faire découvrir aux élèves la forme larvaire et adulte des invertébrés aquatiques. Cet outil permet également d'en apprendre plus sur le mode de vie de ces espèces.

Un visuel de la carte d'identité des invertébrés aquatiques a été créé ainsi qu'un disque de l'indice biologique de la rivière.

De plus, un dossier pédagogique maternelle est également disponible. Celui-ci contient une présentation de la Réserve naturelle et de l'information pour la mise en place d'un projet pédagogique sur le site avec 6 modules dont les thèmes sont les suivants : L'histoire d'une nature protégée / Curieuses petites bêtes / Il était une forêt / Nature des sens / Les habitants de la Réserve / Au fil des saisons. Le dossier maternelle est en ligne sur le site de la réserve. Les enseignants ont la possibilité de télécharger les fiches au format PDF.



©Marion\_Cregniot

## ANIMATIONS GRAND PUBLIC :

Cette année, 58 personnes ont participé aux sorties ou événements suivants :

- les sorties de découverte des gorges de la Loire en canoë ou en goélette, suivi d'une balade à pied sur la réserve (avec deux parcours : périmètre Nord et Sud de la réserve). Ces sorties sont effectuées en partenariat avec le CNSE (Club Nautique de Saint-Étienne)

- des après-midis à thème pour les enfants : découverte de la rivière, jeu de pistes pour découvrir la faune et la flore de la réserve

- des demi-journées de formations naturalistes : la botanique, les lépidoptères, l'avifaune

Toutes les animations sont répertoriées sur le site [www.loireenvert.fr](http://www.loireenvert.fr).



©Marion\_Cregniot

# Changer de modèle de développement

## UNE VEILLE AXÉE SUR LA PRÉSERVATION DU BOCAGE

Sentinelles de la Nature est une application qui permet à tout à chacun de signaler des atteintes à l'environnement ou des initiatives favorables.

75 signalements pour dégradations environnementales et 1 initiative favorable ont été comptabilisés en 2022. C'est la première fois que FNE Loire recense une initiative favorable. Elle met en avant une opération de nettoyage et ramassage de déchets conduite par la mairie de Chazelles sur Lyon avec le soutien et la collaboration de l'association LIANE, association adhérente à FNE Loire.

17 alertes ont pu être résorbées totalement ou partiellement, 19 alertes ont été classées sans suite par manque d'informations complémentaires de la sentinelle, absence ou insuffisance d'enjeux environnementaux ou sortant du champ de compétence de l'association (maltraitance animale, simple trouble de voisinage...).

Nous déplorons toujours autant de décharges illégales et dépôts sauvages. 28 signalements de dépôts de déchets ont été signalés soit 1/3 des alertes recensées.

Plusieurs d'entre elles ont suscité des dépôts de plainte de l'association auprès du procureur de la république de Saint-Étienne et de Roanne. Une première plainte a été déposée le 4 avril 2022 auprès du parquet de Roanne pour des faits mettant en évidence l'abandon et le stockage illégal de déchets du bâtiment et travaux publics sur un terrain privé de la commune de Chandon. Des déchets non dangereux (ferraille, gravats, terres, isolants...) et probablement dangereux (fibro ciment) seraient régulièrement entreposés depuis quelques années par plusieurs sociétés locales de travaux publics et du bâtiment sur cette parcelle.

Une deuxième plainte a été déposée le 8 avril 2022 auprès du parquet de Saint-Étienne pour des faits de destruction et arrachage de haies bocagères constituant l'habitat d'espèces protégées sur la commune de Bellegarde en Forez.

Une autre plainte a été déposée le 23 mai 2022 auprès du parquet de Saint-Étienne pour un dépôt sauvage de déchets verts et inertes sur la commune de Feurs.

Toutes ces plaintes font actuellement l'objet d'une enquête judiciaire.

**75**

**signalements**

**17**

**alertes résorbées**

**28**

**dépôts sauvages**

Une dernière plainte a été déposée par FNE Loire le 1er septembre 2022 pour des dépôts successifs de pneus usagers sur la période de juin à août dans la rivière de l'Anzieux, limitrophe des communes de Maringes et Chazelles-sur-Lyon. Le premier dépôt sauvage de pneus a eu lieu fin juin. Il a été signalé par le conseil Départemental de la Loire, gestionnaire de l'aire de repos, au maire de Maringes. Ce dernier a immédiatement saisi la gendarmerie puis a déposé plainte le 2 juillet. Un deuxième dépôt a été découvert peu de temps après, vers la mi-juillet, à moins de 100 mètres du précédent dépôt. Le maire de Maringes a de nouveau fait intervenir la gendarmerie et a déposé une seconde plainte. Le SIMA Coise (Syndicat interdépartemental mixte pour l'aménagement de la Coise) est intervenu successivement début et fin juillet pour retirer ces deux dépôts. Début août, une quinzaine de pneus ont de nouveau été abandonnés directement dans la rivière. L'association LIANE, fédérée à France Nature Environnement Loire, a été contactée par des bénévoles le 3 août dernier et s'est rendue sur place pour constater le dépôt. La mairie de Chazelles a été contactée par l'association et a rapidement procédé à l'enlèvement des pneus présents dans la rivière. L'association LIANE a également informé l'OFB et la DDT 42 de ce dépôt. Quelques jours plus tard notre association a été informée d'un nouveau dépôt de 35 pneus au même endroit que les trois précédents. Plusieurs indices ont permis de retrouver l'identité de l'auteur des faits. Il s'agissait d'une entreprise locale de montage et démontage de pneus. L'auteur a finalement été poursuivi devant le tribunal correctionnel et condamné sur le plan pénal et civil. Son véhicule lui a été confisqué pour plusieurs mois.

# COMMENT S'APPROPRIER ET METTRE EN APPLICATION LE NOUVEAU SDAGE LOIRE-BRETAGNE



Suite à l'approbation du nouveau SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) Loire Bretagne couvrant la période 2022-2027, dernier cycle fixé par la directive cadre sur l'eau pour l'atteinte du bon état des eaux, FNE Loire s'est attaché pour la première année de son application à en faire son analyse et à étudier comment les associations du bassin Allier Loire amont peuvent se l'approprier et répondre aux objectifs du SDAGE dans leur territoire.

Cette analyse qui sera restituée sous la forme d'un guide de bonne application du SDAGE à l'usage des bénévoles en 2023 a été faite à partir de 5 grandes thématiques : repenser les aménagements sur un bassin versant, assurer la qualité des masses d'eau, optimiser la gestion quantitative de la ressource en eau, préserver les milieux aquatiques, renforcer la cohérence des actions menées par les acteurs de l'eau.

Sur le 1er volet, FNE Loire recommande de mettre en place un plan d'action en collaboration avec le monde de l'agronomie afin d'identifier les zones où les activités humaines représentant un risque majeur dans l'atteinte des objectifs de bon état des milieux. FNE recommande notamment de procéder à un inventaire des actions favorisant la limitation de l'érosion sur le territoire du département. FNE Loire porte un intérêt particulier pour les éléments fixes du paysage (haies bocagères, ripisylves et mares), et propose de mobiliser la conscience collective sur les intérêts et les services rendus par ces milieux. FNE Loire s'attachera à ce que les documents d'urbanisme type PLU, PLUi et SCOT intègrent pleinement ces éléments. Sur la préservation et restauration des têtes de bassin versant, FNE Loire porte une attention particulière à la mise en place d'un inventaire des zones de têtes de bassin pour assurer leur préservation. Le SDAGE demande que cet inventaire soit réalisé par les SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux). FNE Loire sera ainsi attentive à la réalisation de cet inventaire par les rédacteurs de SAGE.

Sur le 2e volet, moins influente sur ces aspects qualitatifs de manière globale, FNE Loire s'intéresse néanmoins de plus en plus à la maîtrise des eaux pluviales par la mise en place d'une gestion intégrée à l'urbanisme. La déconnexion des surfaces imperméables du réseau d'assainissement en favorisant une infiltration des eaux de pluies dans le cadre des aménagements est un enjeu important dans le cadre de la qualité des masses d'eau, mais aussi sur l'inondabilité. France Nature Environnement Loire s'intéresse de près à ce sujet dans le cadre de son action « ville perméable » et cherche à promouvoir auprès des collectivités territoriales les techniques permettant d'améliorer la perméabilité du sol (chaussées drainantes, matériaux poreux, tranchées d'infiltration, etc.).

Sur le 3e volet, les associations alertent depuis de nombreuses années sur le dysfonctionnement des politiques publiques dans le domaine de la gestion quantitative et le partage de la ressource et proposent des solutions concrètes s'appuyant sur une approche intégrée, la sobriété de tous les usages, la transition agricole/alimentaire réelle et les solutions fondées sur la nature. FNE Loire sera particulièrement attentive à l'élaboration, au suivi et à la prise en compte du projet de territoire pour la gestion de l'eau qui devra être intégré au futur SAGE Loire Rhône Alpes.

Sur le 4e volet, FNE Loire sera particulièrement attentive comme le préconise le SDAGE à la prise en compte des zones humides y compris inférieures à 1000 m<sup>2</sup> dans les documents d'urbanisme.

Sur le dernier volet, FNE Loire s'attachera à renforcer son lien avec les acteurs impliqués dans les différents contrats

## NOS SITES WEB

### Site institutionnel

2 881 utilisateurs  
[fne-aura.org/loire](http://fne-aura.org/loire)

### Loire en Vert

10 210 utilisateurs  
[loireenvert.fr](http://loireenvert.fr)

### Écopôle du Forez

10 159 utilisateurs  
[ecopoleduforez.fr](http://ecopoleduforez.fr)

### Zéro pesticide - FNE Loire

662 utilisateurs  
[zeropesticide.fneloire.fr](http://zeropesticide.fneloire.fr)

### Écocitoyens

1 517 utilisateurs  
[ecocitoyens.org](http://ecocitoyens.org)

### SOS Nature Environnement

2 796 utilisateurs  
[sos-natureenvironnement.fr](http://sos-natureenvironnement.fr)

# 28 225

**visiteurs sur nos sites**

en augmentation de 9,37% par rapport à 2021

## NOS PUBLICATIONS

### La Pause Nature

- Newsletter envoyée tous mois sur l'actualité de FNE Loire.
- Adressée à 4 000 personnes

### Loire en Vert

- Newsletter pour présenter les sorties de notre site loireenvert.fr de chaque mois.
- Adressée à 4 000 personnes

### Autres publications

- Plaquette de présentation de FNE Loire : 500 exemplaires
- Plaquette de présentation de Loire en Vert : 500 exemplaires
- Plaquette de présentation de l'Écopôle du Forez : 500 exemplaires
- Plan de l'Écopôle : 500 exemplaires
- Rapport d'activité 2021 : 100 exemplaires
- Plaquette pour les événements entreprise : 100 exemplaires
- 2 lettres Inf'eau Allier-Loire Amont adressées à 500 personnes
- Lettre La plume de l'Écozone, adressée à 5 000 personnes
- Livret accompagnement à la biodiversité pour les entreprises : 100 exemplaires
- Programme des formations dispensées par FNE Loire à télécharger sur : [www.fne-aura.org/loire/actions](http://www.fne-aura.org/loire/actions) > Rubrique « Formation »

### Réseaux sociaux

- Facebook FNE Loire 5 280 followers
- Facebook Écopôle du Forez 125 followers
- Instagram @fneloire 948 followers
- Instagram @ecopoleduforez 130 followers
- Twitter @fneloire 1 848 followers
- YouTube FNE Loire



## NOS PARTENAIRES

**En nouant des partenariats avec des établissements publics, des entreprises privées, et des fondations, FNE Loire entretient un dialogue environnemental permanent avec les différents acteurs du territoire. FNE Loire contribue ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques et travaille au quotidien pour une meilleure prise en compte de la vision de la société civile.**

### L'Union européenne

Nous intervenons dans le cadre des Contrats Corridors de Saint-Etienne Métropole, de Loire Forez Agglomération et de Roannais Agglomération. Cette action a pour vocation d'identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques du territoire.

Le volet animation du Document d'objectifs Natura 2000 de l'Écozone du Forez et le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des Gorges de la Loire reçoivent le soutien de l'Europe.

### Les établissements publics

**Agence de l'Eau Loire-Bretagne** soutient de nombreuses actions comme Sentinelles de la Nature ou le réseau Eau. Elle contribue notamment à la restauration de milieux dégradés sur le site de l'Écopôle du Forez et aux suivis scientifiques sur la RNR des Gorges de la Loire. Elle finance également des actions pédagogiques de découverte des milieux aquatiques.

### Institutions et collectivités

**Conseil départemental de la Loire** soutient les projets et les campagnes « Zéro Pesticide dans nos villes et villages », « Mare, où es-tu ? », ainsi que les sites naturels comme la RNR des Gorges de la Loire et l'Écopôle du Forez. La gestion différenciée des bords de routes fait également l'objet d'une collaboration dynamique ainsi que de la mise en œuvre de mesures compensatoires.

**Saint-Etienne Métropole** conforte l'éducation à l'environnement, la réduction des phytosanitaires, la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme, l'extinction de l'éclairage public et la médiation environnementale. Saint-Etienne Métropole s'investit dans la médiation faune sauvage. Elle soutient aussi l'animation de la RNR des Gorges de la Loire.

**Ville de Saint-Etienne** est partie prenante de la RNR des Gorges de la Loire, de la campagne « Zéro Pesticide dans nos villes et villages ». Elle soutient la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, les propositions d'adaptation aux changements climatiques, la démarche école écocitoyenne et la Maison de la Nature de la Cotonne-Montferré et animations pour les écoles.

**Communauté de Communes de Feurs-Est** permet aux habitants de son territoire de visiter gratuitement l'Écopôle du Forez.

### Soutien média

TL7 et France 3

Le Progrès

France Bleu Saint-Etienne

Radio Loire FM et RCF

### Entreprises et fondations

Production, transport, distribution : les activités du secteur privé ont des impacts directs sur l'environnement. Ces acteurs économiques ont un rôle à jouer dans la transition écologique.

Le **Crédit Agricole Loire Haute-Loire** a renouvelé son soutien pour la publication de Loire en Vert, le guide des sorties nature dans le département.

**CEMEX** est partenaire de l'Écopôle du Forez et de la Fête du Saule.

Nos équipes accompagnent **Vinci Autoroutes** en vue du suivi et de l'entretien des mares compensatoires.

Le **SIEL** (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire) est notre partenaire sur la pollution lumineuse et soutient l'éducation à l'environnement.

**Service micro, 2IT Solutions, MAC services nettoyage** et les **Transports Just** sont nos partenaires techniques dans le cadre d'une action de mécénat en nature.

**Swarovski Optik**, s'associe à FNE Loire sous la forme de prêt de matériel d'observation de très haute qualité, pour les animations du publics et l'acquisition d'une longue vue d'exception

### Partenariat associatif

Au-delà de la collaboration avec ses associations fédérées, FNE Loire travaille au quotidien avec d'autres associations partenaires.

**ASSE Coeur-Vert** a de nouveau accompagné Loire en Vert et son lancement. Un partenariat pour sa réduction d'enprunte carbone à été signé pour 3 ans.

**Fédération des Associations des Jardins Ouvriers et Familiaux de la Loire, les Jardins de Volpette** sont les partenaires privilégiés pour réduire l'utilisation des pesticides dans les jardins.

FNE Loire et la **LPO Loire** proposent des balades commentées et des suivis scientifiques à l'Écopôle du Forez et la RNR des Gorges de la Loire.

**Réserve Naturelle de France** accompagne la RNR des Gorges de la Loire pour le bon déroulement du plan de gestion.

Plusieurs associations naturalistes ont participé aux suivis scientifiques de la RNR des Gorges de la Loire : **Antarea, Arthropologia, la Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny et le Groupe Sympetrum.**

### Autres partenaires

Avec l'association **La Bulle Verte**, nous poursuivons notre réflexion sur les impacts environnementaux liés aux pesticides et effectuons des ateliers d'éducation à l'environnement auprès des écoles ainsi que des journées techniques pour les collectivités.

Le partenariat avec l'**Université Jean Monnet** se pérennise avec l'organisation de conférences sur les thèmes des préoccupations environnementales dans notre département.

# Les Finances

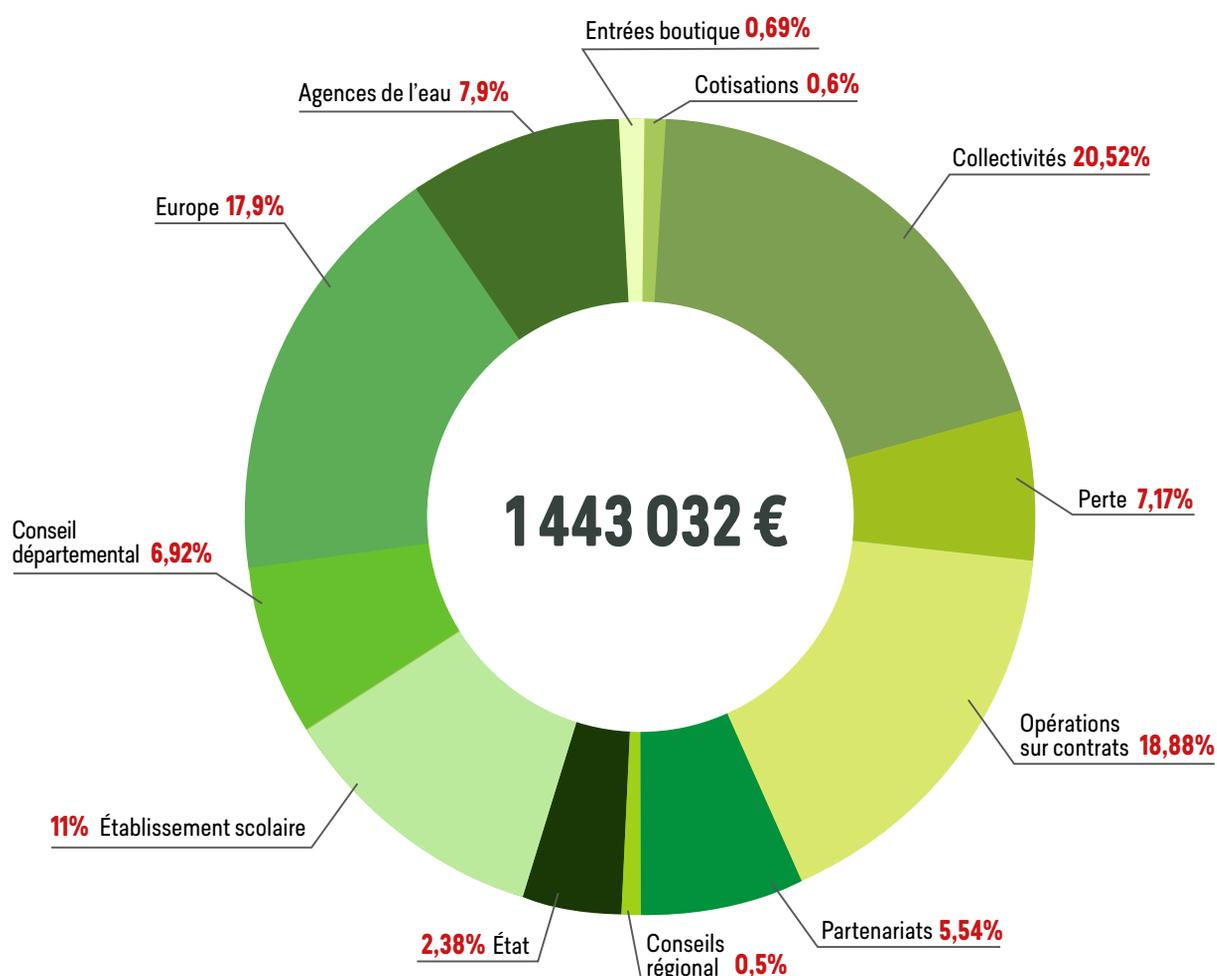
## NOS RESSOURCES EN 2022

L'exercice 2022 se clôture avec un résultat financier négatif de 103 474 euros. Les prévisionnels des différents pôles d'activité de FNE 42 ont généré des écarts dans la réalisation budgétaire. Les explications sont de plusieurs natures : soit des difficultés à conduire les projets dans le temps imparti, soit une mauvaise évaluation des recettes, soit une faiblesse des produits. Notre plus grosse charge vient du site de l'Écopôle et nos recettes, malgré les efforts du pôle responsable du site, ne sont pas à la hauteur des charges. Par ailleurs pour obtenir des recettes il faut aussi dépenser, donc il faut nécessairement un surcroît de produits. Cette situation va nécessiter des mesures correctives, telles que la réduction des coûts, l'amélioration de la rentabilité du site ou la révision de la stratégie d'exploitation pour redresser la situation financière.

Les dépenses restent maîtrisées mais le niveau du coût des rémunérations après COVID et la réouverture de l'Écopole est élevé. Il faut noter l'impact de l'inflation + 4.80 % sur les rémunérations soit près de 50 keuros que nous n'avons pas répercutés en totalité sur l'exercice. En effet, les conventions étaient déjà en instruction lorsque nous avons appris le poids des revalorisation imposées par la convention collective ECLAT.

2022 est une année de liquidation des dossiers Européens. Les demandes de soldes se basent sur le taux de réalisation de 4 à 5 ans de programme. Ainsi la dernière année enregistre la non réalisation cumulée des années précédentes sans anticiper ces dernières.

2022, est aussi une année de réorganisation de FNE 42. Création du Pôle Relations Extérieures en charge notamment de l'accueil des sites, suite à la perte de gestion de la Réserve Naturelle des Gorges de la Loire. Nous avons à présent une responsable de pôle et un responsable de l'accueil des publics. Nous avons aussi réorganiser le Pôle Éducation avec le recrutement d'un coordinateur-animateur. Le responsable du Pôle Éducation est devenu adjoint au directeur à 80 % tout en maintenant sa responsabilité sur le pôle. Enfin, la comptable est devenue responsable financier. Le nouveau responsable du Pôle Conservation a intégré FNE en juin dernier. L'infographiste a été remplacée suite à un avis d'incapacité au travail. Les effets positifs de ces mesures devraient se lire sur l'exercice 2023. La trésorerie est saine mais en tension du fait des paiements tardifs des dossiers Européens parfois jusqu'à 30 mois.



## Bilan comptable

<b>Bilan actif</b>	Net en k€ au 31/12/22	Net en k€ au 31/12/21	<b>Bilan passif</b>	Net en k€ au 31/12/22	Net en k€ au 31/12/21
Immobilisations corporelles et incorporelles	685 629	734 189	Fonds associatifs et réserves	1 274 546	1 378 265
Immobilisations financières	1 940	1 931	Résultat net de l'exercice	- 103 474	-245
<b>Actif immobilisé</b>	<b>687 568</b>	<b>652 884</b>	<b>Fonds associatifs</b>	<b>1 392 294</b>	<b>1 507 906</b>
Stocks	0	0	Provisions et fonds dédiés	25 501	37 586
Créances	1 660 690	1 817 267	Acomptes	-	-
Valeurs mobilières et disponibilités	204 407	278 641	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	333 150	375 994
Charges constatées d'avance	4 727	2 685	Emprunts	6 325	64 453
<b>Actif circulant</b>	<b>1 601 589</b>	<b>2 098 592</b>	<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>531 887</b>	<b>848 774</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 289 157</b>	<b>2 834 712</b>	<b>Total du passif</b>	<b>2 289 157</b>	<b>2 834 712</b>

## Compte de résultat

	31/12/22	31/12/21
Ventes de marchandises	7 396	3 673
Production vendue de biens et services	1 063 506	1 242 439
Subventions d'exploitation	103 451	96 587
Reprises et transferts de charges	46 581	26 609
Cotisations et autres produits	98 074	96 870
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 319 007</b>	<b>1 466 178</b>
Achats de marchandises	4 833	3 716
Variation de stock	0	5 295
Autres achats et charges externes	329 181	442 813
Impôts et taxes	50 253	49 117
Charges de personnel	991 813	919 960
Amortissements et provisions	61 447	54 564
Autres charges	5 226	8 676
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 442 752</b>	<b>1 484 141</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 123 744</b>	<b>-17 963</b>
Produits financiers	603	223
Charges financières	58	96
<b>Résultat financier</b>	<b>544</b>	<b>127</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>- 123 200</b>	<b>-17 837</b>
Produits exceptionnels	19 947	18 292
Charges exceptionnelles	162	700
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>19 786</b>	<b>17 592</b>
<b>Excédents ou déficits</b>	<b>- 103 474</b>	<b>-245</b>

# Les Associations

## **Association des agriculteurs-trices biologiques du Rhône et de la Loire**

Maison des agriculteurs  
234 avenue du Général de Gaulle  
69530 BRIGNAIS  
04 72 31 59 99  
contact.agribio@aurabio.org  
agribio-rhone Loire.fr

## **Association Défense Santé Environnement**

Maison de la Commune  
24 rue Camille Parliat  
42110 Feurs  
adse.forez@orange.fr

## **Association Roannaise de Protection de la Nature**

28 bis rue du Mayollet  
42300 Roanne  
04 77 78 04 20  
arproannais@gmail.com  
www.arpn.fr

## **Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement à Gumières**

10 chemin de la Font  
Le Besset  
42560 Gumières  
contact@appe-asso.net  
appe-asso.net

## **Association Stéphanoise d'Astronomie M42**

11 rue René Cassin  
42100 Saint-Etienne  
asam42.fr

## **Association à Saint-Marcellin de sauvegarde de l'environnement et de la nature**

3 rue d'outre l'eau  
42680 Saint-Marcellin en Forez  
06 70 03 33 97

## **Bien Vivre à Saint-Julien Molin-Molette et Colombier**

Mairie  
42220 Saint-Julien-Molin-Molette  
bienvivre.pilat@free.fr

## **Club de Pêche Sportive Forez-Velay**

Maison de la Nature  
11 rue René Cassin  
42100 Saint-Etienne  
04 77 34 02 91  
contact@cpsfv.org  
www.cpsfv.org

## **Club Protégeons la Nature Le Colibri**

104 Place Louis Gay  
42520 Maclas  
04 77 87 64 88  
lecolibri@cpnlecolibri.fr  
www.cpnlecolibri.fr

## **Comité départemental de la Randonnée Pédestre**

22, rue Balaÿ  
42000 Saint-Etienne  
04 77 43 5917  
loire@ffrandonnee.fr  
www.ffrandonnee-loire.fr

## **G.R.A.I.N.E.S**

Le Chambosco  
42330 Chambœuf  
06 86 84 57 14  
contact@association-graines.fr  
www.association-graines.fr

## **Lerpt Environnement**

La Vigne  
42530 Saint-Genest-Lerpt  
www.lerpt-environnement.org

## **Liane**

Maison des Associations  
15 bd Etienne Perronnet  
42140 Chazelles-sur-Lyon  
lianechaz@free.fr

## **Ligue pour la Protection des Oiseaux**

Maison de la Nature  
11 rue René Cassin  
42100 Saint-Etienne  
04 77 41 46 90  
loire@lpo.fr  
www.loire.lpo.fr

## **Lis Martagon**

280 Chemin du Tout  
42560 Boisset-Saint-Priest  
04 77 76 33 70

## **Madeleine Environnement**

Espace Bel-Air  
42370 Saint-Haon-le-Châtel  
04 77 62 11 19  
madeleinenvironnement@yahoo.fr  
www.madeleine-environnement.fr

## **Ocivélo**

38 rue d'Arcole  
42000 Saint-Étienne  
04 77 21 18 29  
contact@ocivelo.fr  
ocivelo.fr

## **Protégeons Taillard**

25 chemin des roseaux  
Les Mazeaux  
43220 Riotord  
09 62 58 36 19  
protegeons.taillard@orange.fr  
protegeons-taillard.fr

## **Société de Sciences Naturelles Loire-Forez**

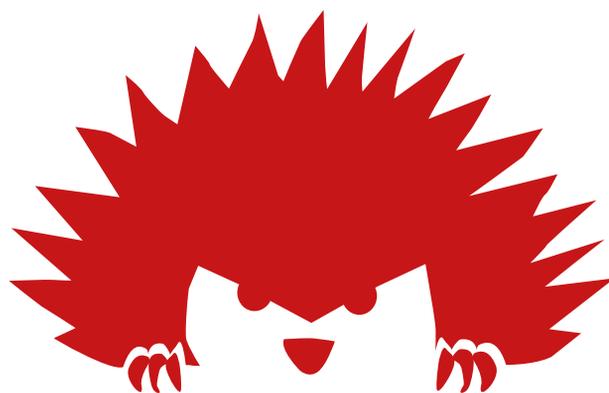
Maison de la Nature  
11 rue René Cassin  
42100 Saint-Etienne  
04 77 41 46 60  
ssnlf.free.fr

## **Vélo en Forez**

Espace social  
97 rue Pierre Frénéat



VéloForezLoire



# FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

LOIRE

**France Nature Environnement Loire**

Maison de la Nature - 11 rue René Cassin - 42100 Saint-Étienne

[www.fne-aura.org/loire](http://www.fne-aura.org/loire)

[loire@fne-aura.org](mailto:loire@fne-aura.org)

04 77 41 46 60